

Planification stratégique 2020-2022 d'Arrimage

Cette planification triennale n'est pas obligatoire pour Arrimage. Elle est cependant utile à l'interne afin de partager une vision commune de l'avenir de l'organisme par l'équipe et le conseil d'administration. Elle sert à guider nos choix et inspire nos plans d'actions annuels.

Enjeu 1- Favoriser la reconnaissance et le rayonnement du milieu culturel et de ses acteurs

- Orientation 1
Assurer le positionnement du milieu culturel dans le développement du territoire
- Orientation 2
Valoriser le milieu culturel et le travail de ses acteurs dans l'amélioration de la qualité de vie de notre milieu
- Orientation 3
Soutenir les initiatives visant le rapprochement de la communauté avec les arts et la culture

Enjeu 2- Rassembler les artistes et les travailleurs culturels afin de favoriser le réseautage et de poser des actions concertées.

- Orientation 1
Multiplier et réinventer les occasions de se rencontrer
- Orientation 2
Maintenir une excellente connaissance du milieu culturel en mettant ses acteurs à contribution.
- Orientation 3
Favoriser les contacts et les réflexions disciplinaires et interdisciplinaires

Enjeu 3- Soutenir le développement novateur du milieu culturel et de ses acteurs.

- Orientation 1
Accompagner et conseiller les artistes et les organismes culturels dans l'évolution de leur démarche
- Orientation 2
Favoriser le développement des compétences des acteurs du milieu culturel.
- Orientation 3
Soutenir les projets de structures et d'infrastructures (Création, diffusion, ...)
- Orientation 4
Solidifier les partenariats avec les instances culturelles québécoises développant des connaissances et des outils de développement numérique dans le secteur culturel.

Enjeu 4- Consolider Arrimage pour assurer un fonctionnement optimal et respectueux des ressources.

- Orientation 1
Revoir les bases de la gouvernance
- Orientation 2
Consolider le financement au fonctionnement de l'organisme
- Orientation 3
Développer le sentiment d'appartenance et l'adhésion des membres.
- Orientation 4
Demeurer un employeur de choix.